

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1977 B 00693

Numéro SIREN : 309 214 930

Nom ou dénomination : FRANCK ANNA

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2019 sous le numéro de dépôt 6907



20190069072018

DATE DEPOT : 07/02/2019

N° DE DEPOT : 6907

N° GESTION : 1977B00693

N° SIREN : 309214930

DENOMINATION : FRANCK ANNA

ADRESSE : 31 r du Faubourg Saint Martin 75010 Paris

MILLESIME : 2018

FRANCK ANNA

Société par actions simplifiée au capital de 78.200 €
Siège social : 31 rue du Faubourg Saint Martin, 75010 Paris
309 214 930 RCS Paris

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

08 FEV. 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

SOUMISE AUX ASSOCIES LE 20 DECEMBRE 2018

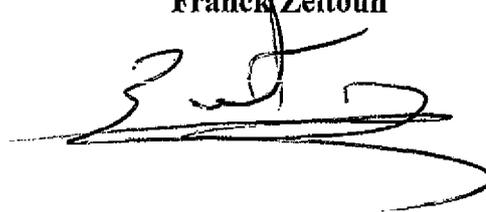
(exercice clos le 30 juin 2018)

Les associés décident d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 30 juin 2018, d'un montant de 266.423,10 €, en totalité par imputation au compte « autres réserves ».

Ils rappellent, en application des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme

**Le président
Franck Zeitoun**



FRANCK ANNA

Société par actions simplifiée au capital de 78.200 €
Siège social : 31 rue du Faubourg Saint Martin, 75010 Paris
309 214 930 RCS Paris

DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT
ADOPTÉE PAR LES ASSOCIES LE 20 DECEMBRE 2018

(exercice clos le 30 juin 2018)

Les associés décident d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 30 juin 2018, d'un montant de 266.423,10 €, en totalité par imputation au compte « autres réserves ».

Ils rappellent, en application des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme

Le président
Franck Zeitoun



Désignation de l'entreprise : **FRANCK ANNA** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **31 rue du Fbg Saint-Martin** 75010 PARIS Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **3 0 9 2 1 4 9 3 0 0 0 0 7 0**

Néant *

				Exercice N clos le, 3 0 0 6 2 0 1 8		N-1 3 0 0 6 2 0 1 7	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 980	4 980		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	415 388		415 388	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	12 366	12 366		220
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	204 792	190 603	14 189	21 111
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
Autres participations	CU	CV					
Créances rattachées à des participations	BB	BC					
Autres titres immobilisés	BD	BE					
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI	39 095		39 095	39 095	
TOTAL (II)	BJ	676 621	207 949	468 672	475 814		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	359 283		359 283	333 486
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	173 262		173 262	168 388
	Marchandises	BT	BU				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
Créances	BX	BY	116 944		116 944	155 129	
Autres créances (3)	BZ	CA	105 390		105 390	176 082	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
Disponibilités	CF	CG	246 772		246 772	471 277	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	40 199		40 199	45 430	
TOTAL (III)	CJ	1 041 851		1 041 851	1 349 792		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 718 472	207 949	1 510 523	1 825 606		

[Signature]
 Pour copie certifiée conforme
 Le Président

Revenus : (1) Dont droit au ball **415 388** (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : **(0)** (3) Part à plus d'un an : **CR**

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

Désignation de l'entreprise : FRANCK ANNANéant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :78...200.....)	DA 78 200	78 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD 7 820	7 820	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG 1 453 497	1 518 306	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI (266 423)	(64 809)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL 1 273 094	1 539 517
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV 6 568	10 068	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 101 765	150 803	
	Dettes fiscales et sociales	DY 118 253	125 217	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA 10 843		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC 237 429	286 089	
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 1 510 523	1 825 606	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 237 429	286 089		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADREXIS Informatique

Désignation de l'entreprise :		FRANCK ANNA		Exercice N			Exercice (N-1)	
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD	1 436 715	FE	313 990	FF	1 750 705
			FG	20 158	FH		FI	20 158
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 456 873	FK	313 990	FL	1 770 863	
	Production stockée*					FM	4 874	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	6 134	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 518	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 790 388
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	582 032	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(25 797)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	688 611	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	21 277	
	Salaires et traitements*					FY	613 185	
	Charges sociales (10)					FZ	189 734	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	7 892
			- dotations aux provisions				GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 076 934	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(286 545)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(286 545)	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>FRANCK ANNA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 411	11 259	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	20 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	24 411	11 259	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 289	7 458	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 289	7 458	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	20 122	3 801	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		(74 010)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 814 799	2 133 999	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 081 223	2 198 808	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(266 423)	(64 809)	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	8 518	4 200	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
Cf état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
		4 289	24 411		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 16.212 €, dont 9.366 pour la période du 1er juillet 2017 au 31 décembre 2017 et 6.846 du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 16 212 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
recherche :	
d'innovation :	
formation :	
recrutement :	
prospection de nouveaux marchés :	
transition écologique et énergétique :	
reconstitution des fonds de roulement :	16 212
Total	16 212

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	420 368		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 366		
Installations générales agencements aménagements divers	165 559		
Matériel de transport	12 554		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	38 483		750
TOTAL	228 962		750
Prêts, autres immobilisations financières	39 095		
TOTAL	39 095		
TOTAL GENERAL	688 425		750

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			420 368	420 368
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 366	12 366
Installations générales agencements aménagements divers			165 559	165 559
Matériel de transport		12 554		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			39 233	39 233
TOTAL		12 554	217 158	217 158
Prêts, autres immobilisations financières			39 095	39 095
TOTAL			39 095	39 095
TOTAL GENERAL		12 554	676 621	676 621

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	4 980			4 980
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 146	220		12 366
Installations générales agencements aménagements divers	144 818	7 179		151 997
Matériel de transport	12 554		12 554	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	38 113	493		38 606
TOTAL	207 631	7 892	12 554	202 969
TOTAL GENERAL	212 611	7 892	12 554	207 949

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	220				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 179				
Matériel de bureau informatique mobilier	493				
TOTAL	7 892				
TOTAL GENERAL	7 892				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	39 095	0	39 095
Autres créances clients	116 944	116 944	
Personnel et comptes rattachés	227	227	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 195	13 195	
Impôts sur les bénéfiques	16 578	16 578	
Taxe sur la valeur ajoutée	43 145	43 145	
Divers état et autres collectivités publiques	9 973	9 973	
Groupe et associés	3 020	3 020	
Débiteurs divers	19 253	19 253	
Charges constatées d'avance	40 199	40 199	
TOTAL	301 629	262 534	39 095

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	101 765	101 765		
Personnel et comptes rattachés	45 901	45 901		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 984	61 984		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 125	3 125		
Autres impôts taxes et assimilés	7 242	7 242		
Groupe et associés	6 568	6 568		
Autres dettes	10 843	10 843		
TOTAL	237 429	237 429		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	6 568			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Le capital social n'a pas varié au cours de l'exercice.

Il est composé de 1.700 actions d'une valeur nominale de 46 Euros.

Lors de l'assemblée générale extraordinarie en date du 31 mars 2014, la société a été transformée en société par actions simplifiée.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Le 30 décembre 1987, la société a acquis un droit au bail sis 30 rue du Caire Paris 2è pour la somme de 335.387,84 Euros.

Le 5 novembre 2009, la société a acquis un droit au bail sis 31 rue du Faubourg Saint Martin Paris 10è pour la somme de 80.000 Euros.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	N.A.	
Agencements et aménagements	N.A.	
Installations techniques	Linéaire	2 à 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 8 ans
Matériel de transport	N.A.	
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	14 640
Total	14 640

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 249
Dettes fiscales et sociales	69 232
Total	93 481

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	40 199
Total	40 199

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Crédit bail

(Code monétaire et financier R. 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			77 026		77 026
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			10 053		10 053
- dotations de l'exercice			14 318		14 318
Total			24 371		24 371
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			9 501		9 501
- exercice			22 398		22 398
Total			31 899		31 899
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			17 935		17 935
- entre 1 et 5 ans			26 978		26 978
Total			44 913		44 913
Montant en charge sur l'exercice			21 501		21 501

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	1 750
55 à 59 ans	6 à 10 ans	16 451
45 à 54 ans	11 à 20 ans	42 482
35 à 44 ans	21 à 30 ans	6 303
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		66 986

Hypothèses de calculs retenues

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		66 985	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRIX VENTE IMMOBILISATION CEDEE	20 000	
Total	20 000	

- FRANCK ANNA -
Société par Actions Simplifiée au Capital de **€ 78.200**
Siège Social : 31, rue du Faubourg Saint Martin
75010 PARIS
RCS PARIS : 309 214 977

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30/06/2018

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30/06/2018

A l'assemblée générale des associés de la SAS FRANCK ANNA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit sur les comptes annuels de l'exercice clos le **30 juin 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Contrôles de la valorisation des stocks de matières premières et de produits finis.
- Contrôles des factures d'achats matières et de frais généraux.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

A ce titre, nous vous précisons que le capital social est détenu par Mmes Zeitoun et Krief à hauteur respectivement de 35.64 % et 32.18 % et par Mr Zeitoun à hauteur de 32.18 %.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 11 décembre 2018

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET ROBIN COFIDUREC
Membre de la Cie Régionale de Paris



Olivier ROBIN
Membre de la Cie Régionale de Paris

Désignation de l'entreprise : **FRANCK ANNA** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **31 rue du Fbg Saint-Martin 75010 PARIS** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **3 0 9 2 1 4 9 3 0 0 0 0 7 0** Néant *

				Exercice N clos le		N-1	
				3 0 0 6 2 0 1 8		3 0 0 6 2 0 1 7	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 980	AG	4 980		
	Fonds commercial (1)	AH	415 388	AI		415 388	415 388
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	12 366	AS	12 366		220
	Autres immobilisations corporelles	AT	204 792	AU	190 603	14 189	21 111
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières*	BH	39 095	BI		39 095	39 095	
TOTAL (II)	BJ	676 621	BK	207 949	468 672	475 814	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	359 283	BM	359 283	333 486
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	173 262	BS	173 262	168 388
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	116 944	BY	116 944	155 129	
	Autres créances (3)	BZ	105 390	CA	105 390	176 082	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	246 772	CG	246 772	471 277	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	40 199	CI	40 199	45 430	
	TOTAL (III)	CJ	1 041 851	CK	1 041 851	1 349 792	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 718 472	IA	207 949	1 510 523	1 825 606	

Renvois : (1) Dont droit au bail **415 388** (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : **(0)** (3) Part à plus d'un an : **CR**

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

Désignation de l'entreprise : FRANCK ANNANéant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.8...200.....)	DA	78 200	78 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	7 820	7 820	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	1 453 497	1 518 306	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(266 423)	(64 809)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 273 094	1 539 517	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	6 568	10 068	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	101 765	150 803	
	Dettes fiscales et sociales	DY	118 253	125 217	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	10 843			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	237 429	286 089		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 510 523	1 825 606		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	EB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	237 429	286 089		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : FRANCK ANNA		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD	1 436 715	FE	313 990	EF	1 750 705
			} services*	FG	20 158	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		1 456 873	FK	313 990	FL	1 770 863
	Production stockée*					FM	4 874	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	6 134	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 518	
	Autres produits (1) (11)					PQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 790 388
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	582 032	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(25 797)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	688 611	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	21 277	
	Salaires et traitements*					FY	613 185	
	Charges sociales (10)					FZ	189 734	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	7 892
				} - dotations aux provisions				GB
Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC	
Autres charges (12)					GD			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	2 076 934	
opéré en compte	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GG	(286 545)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GH	(142 620)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL		
	Différences positives de change					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
	Total des produits financiers (V)					GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ		
	Différences négatives de change					GR		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS		
	Total des charges financières (VI)					GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV		
						GW	(286 545)	
							(142 620)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : FRANCK ANNANéant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 411		11 259	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	20 000			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	24 411		11 259	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 289		7 458	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 289		7 458	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	20 122		3 801	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			(74 010)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 814 799		2 133 9	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 081 223		2 198 808	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(266 423)		(64 809)	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	8 518		4 200	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
cf état annexe			4 289	24 411		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 16.212 €, dont 9.366 pour la période du 1er juillet 2017 au 31 décembre 2017 et 6.846 du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 16 212 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	16 212
Total	16 212

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	420 368		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 366		
Installations générales agencements aménagements divers	165 559		
Matériel de transport	12 554		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	38 483		750
TOTAL	228 962		750
Prêts, autres immobilisations financières	39 095		
TOTAL	39 095		
TOTAL GENERAL	688 425		750

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			420 368	420 368
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 366	12 366
Installations générales agencements aménagements divers			165 559	165 559
Matériel de transport		12 554		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			39 233	39 233
TOTAL		12 554	217 158	217 158
Prêts, autres immobilisations financières			39 095	39 095
TOTAL			39 095	39 095
TOTAL GENERAL		12 554	676 621	676 621

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	4 980			4 980
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 146	220		12 366
Installations générales agencements aménagements divers	144 818	7 179		151 997
Matériel de transport	12 554		12 554	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	38 113	493		38 606
TOTAL	207 631	7 892	12 554	202 969
TOTAL GENERAL	212 611	7 892	12 554	207 949

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	220				
Instal. générales agenc. aménag. divers	7 179				
Matériel de bureau informatique mobilier	493				
TOTAL	7 892				
TOTAL GENERAL	7 892				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	39 095	0	39 095
Autres créances clients	116 944	116 944	
Personnel et comptes rattachés	227	227	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 195	13 195	
Impôts sur les bénéfices	16 578	16 578	
Taxe sur la valeur ajoutée	43 145	43 145	
Divers état et autres collectivités publiques	9 973	9 973	
Groupe et associés	3 020	3 020	
Débiteurs divers	19 253	19 253	
Charges constatées d'avance	40 199	40 199	
TOTAL	301 629	262 534	39 095

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	101 765	101 765		
Personnel et comptes rattachés	45 901	45 901		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 984	61 984		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 125	3 125		
Autres impôts taxes et assimilés	7 242	7 242		
Groupe et associés	6 568	6 568		
Autres dettes	10 843	10 843		
TOTAL	237 429	237 429		
Montant emprunts et dettes contractés aup. ass. pers. phys.	6 568			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Le capital social n'a pas varié au cours de l'exercice.

Il est composé de 1.700 actions d'une valeur nominale de 46 Euros.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2014, la société a été transformée en société par actions simplifiée.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Le 30 décembre 1987, la société a acquis un droit au bail sis 30 rue du Caire Paris 2è pour la somme de 335.387,84 Euros.

Le 5 novembre 2009, la société a acquis un droit au bail sis 31 rue du Faubourg Saint Martin Paris 10è pour la somme de 80.000 Euros.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	N.A.	
Agencements et aménagements	N.A.	
Installations techniques	Linéaire	2 à 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 8 ans
Matériel de transport	N.A.	
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	14 640
Total	14 640

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 249
Dettes fiscales et sociales	69 232
Total	93 481

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	40 199
Total	40 199

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			77 026		77 026
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			10 053		10 053
- dotations de l'exercice			14 318		14 318
Total			24 371		24 371
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			9 501		9 501
- exercice			22 398		22 398
Total			31 899		31 899
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			17 935		17 935
- entre 1 et 5 ans			26 978		26 978
Total			44 913		44 913
Montant en charge sur l'exercice			21 501		21 501

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 332-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	1 750
55 à 59 ans	6 à 10 ans	16 451
45 à 54 ans	11 à 20 ans	42 482
35 à 44 ans	21 à 30 ans	6 303
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		66 986

Hypothèses de calculs retenues

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		66 985	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRIX VENTE IMMOBILISATION CEDEE	20 000	
Total	20 000	